

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 6 MARS 2019

N° 2019-03-08

L'an deux mille dix-neuf, le six mars à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-six janvier deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

### Nombre de délégués

En exercice : 27  
Présents (mini 9) : 15

### Nombre de voix

En exercice : 36  
Présentes : 18  
Exprimées par pouvoirs : 8  
**Total (mini 19) : 26**

**Quorum atteint**

### Délégués présents(es)

**1 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteuse de 2 voix)**

Jacqueline BOUYAC

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme  
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs chacun d'1 voix)**

Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Ghislaine SAVIN à Corinne MOULIN, Sébastien BERNARD à Éric RICHARD, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS

### Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Henriette MARTINEZ

### Invités présents

Sébastien NINON, région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Jacqueline BOUYAC est nommée secrétaire de séance.

## Objet : Adhésion du Parc au Réseau régional Provence Alpes Côte d'Azur des Espaces Naturels (RREN) – Année 2018

Le Président expose :

Conçu comme un pôle fédérateur des professionnels de la protection et de la gestion d'espaces naturels protégés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés a été créé en 1985 dans le cadre du 9<sup>ème</sup> contrat de plan Etat-Région à l'initiative conjointe de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) assure l'animation et le secrétariat permanent du Réseau.

Le Réseau permet de coordonner des actions, de valoriser des compétences, d'échanger des savoir-faire, d'informer et responsabiliser le public et de développer une stratégie de coopération nationale et internationale dans le domaine de la gestion des espaces naturels protégés. Cette volonté est illustrée par la charte du Réseau signée par l'ensemble de ses partenaires.

Le Président propose de renouveler la cotisation du Parc naturel régional des Baronnies provençales au RREN pour l'année 2018, à hauteur de 1 000 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** d'adhérer au Réseau Régional des Espaces Naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2018 à hauteur de 1 000 €
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS